



## **Compte-rendu du CDAS du 5 novembre 2020**

Ont siégé : Laetitia Hany, Sabine Marie, Nadine Pleux , Guy Zimmerlin en tant que titulaires et Rachel Sugneau en tant qu'expert.

En raison du contexte, ce CDAS s'est tenu sous la forme d'une audioconférence.

FO lit une déclaration liminaire accessible [ici](#).

Le président répond que, lui aussi, est très attaché à une action sociale locale des finances mais craint que la forme actuelle vienne à disparaître au profit d'une action départementale interministérielle.

Il ajoute qu'il est également inquiet pour le restaurant inter administratif de Chaumont et qu'il est régulièrement tenu informé par son président de la situation. Il précise qu'il tient au maintien de ce restaurant.

La déléguée à l'action de la Marne explique qu'elle assure les missions des délégations de la Marne, l'Aube et la Haute-Marne et évoque les difficultés à exercer celles-ci seule pour les 3 départements.

Elle précise qu'une assistante de délégation devrait arriver au 1<sup>er</sup> décembre à Chalons en Champagne.

**FO rappelle qu'elle est contre la régionalisation de l'action sociale car les agents ont tout à y perdre.**

### **1. Approbation du procès-verbal du CDAS du 30 juin 2020 :**

Celui-ci n'apportant pas de remarque particulière est adopté à l'unanimité.

### **2. Arbre de Noël :**

Le président rappelle que le contexte sanitaire nous contraint à annuler l'après midi de Noël prévu le 2 décembre. Afin d'éviter de payer d'éventuelles pénalités liées à l'annulation de la location de la salle, de l'embauche d'un agent de sécurité, des prestataires divers, il a décidé de tout annuler en amont de ce CDAS.

Il précise par ailleurs que le budget alloué aux sorties à hauteur de 5000 euros n'a pas été consommé non plus.

*Pour information, tout crédit non dépensé dans l'année est non seulement perdu pour l'année 2020 en cours mais réduit aussi l'enveloppe des crédits alloués l'année suivante, donc pour 2021.*

FO rappelle son attachement à l'organisation de ce moment tel qu'il est organisé depuis de nombreuses années: spectacle pour les enfants, distribution des cadeaux et friandises, goûters offerts aux enfants et pot de l'amitié aux adultes.

C'est un moment fort en convivialité entre les agents et leurs enfants mais aussi entre les bénévoles agents des finances actifs et retraités qui participent à l'organisation de ce moment de festivité apprécié des enfants et aussi de leurs parents.

Le président répond que l'Arbre de Noël n'est pas remis en cause pour les années à venir sous la forme que nous connaissons, en espérant que cette crise sanitaire s'achève. Cet après midi est, en effet, un moment d'échange inter générationnel et entre collègues essentiel.

FO ajoute que les organisations syndicales ont encore tout leur rôle à jouer en apportant leur aide et soutien à la déléguée quant à l'organisation de Noël 2021.

Il est donc proposé d'allouer la totalité du budget non utilisé sous forme de chèques cadeaux à tous les enfants poussant les bénéficiaires jusqu'à 17 ans au lieu de 15 ans habituellement.

Le président ajoute que tous les enfants et quel que soit leur âge, ont vécu une période difficile avec le 1er confinement que cela leur donnera un peu de baume au cœur.

**Exceptionnellement et en raison du contexte, les enfants bénéficiant d'un cadeau bénéficieront donc, en sus d'un chèque cadeau de 80 euros et tous les autres enfants se verront dotés de chèques cadeaux à hauteur de 110 euros.**

FO demande comment s'opérera la distribution des jouets.

Le président répond que ceux-ci seront distribués sur les sites de Chaumont (direction et cité), Langres et St Dizier. Les agents concernés seront invités à aller récupérer le cadeau sur leur temps de travail.

Les propositions sont donc soumises au vote et adoptées à l'unanimité.

Pour information, la répartition des Crédits d'Action Locale (15040 euros) s'effectue donc comme suit :

- x Arbre de Noël (cadeaux et friandises) : 1566 euros
- x Sorties : 0 euro
- x Amitiés finances : 234 euros
- x Consultations psychologue : 100 euros
- x Chèques cadeaux : 13140 euros

### **3. Actualités de la sous-direction des Politiques Sociales :**

- Cette année, l'EPAF a proposé exceptionnellement une offre de colonies pour les vacances d'Automne. Pour information, les séjours « hiver » sont ouverts depuis le 9 octobre.
- Le renouvellement des cartes Apetiz est en cours sachant que les services RH doivent mettre à jour les bases de données des ayants droit (départ du département, retraite ...).
- La plateforme YOPPIES permettant de mettre en relation des parents d'enfants en bas âge et des structures de garde a été mise à disposition des agents gratuitement lors du 1<sup>er</sup> confinement, expérimentation qui s'est arrêtée le 30 septembre. A ce jour, nous ne savons pas si des agents du département l'ont utilisé.

*Toutes les informations relatives à l'action sociale nationale est accessible sur [le site de la fédération des finances FO](#)*

### **4. Questions diverses :**

La nouvelle assistante sociale propose que la prise en charge des consultations auprès de psychologue soit étendue ou remplacée par des consultations vers des médecines dites parallèles type sophrologie, médecin chinoise...

Le président propose que cette proposition soit étudiée en Groupe de Travail afin de définir les modalités d'attribution, en demandant peut-être l'avis du médecin de prévention pour un éventuel arbitrage.

FO ajoute qu'en effet, l'idée est bonne mais que le budget des Crédits d'Action Locale du département n'est pas extensible et qu'il faudra être particulièrement vigilant quant aux modalités de prise en charge.

En conclusion de ce CDAS, la situation de la délégation d'action sociale de la Haute- Marne ne fait que confirmer nos inquiétudes sur le devenir de l'action sociale de proximité.

Comment, en effet, maintenir une même qualité de service avec des Délégués éloignés et devant s'occuper de plusieurs départements ?

**Les représentants FO continueront de se battre pour le maintien d'une action sociale de proximité pour l'ensemble de des agents et vous invitent à signer la pétition [ici](#)**